

délecteur. sm. [dè-lé-a-tur.] (m. l. qu'il soit effacé.) Impr. Signe par lequel le correcteur indique qu'il faut enlever des caractères. || Pl. Des *délecteur*.

délectible. adj. 2 g. (l. *délectibilis*.) Qui peut être effacé aisément.

délectable. adj. 2 g. Qui plait beaucoup. || SYN. *Agréable, doux, exquis, délicieux*.

délectation. sf. Plaisir qu'on savoure avec sensualité, avec réflexion.

délecter. va. (l. *délectare*.) Charmer, causer une joie vive. || SE DÉLECTER. vpr. Trouver un grand plaisir à.

délégation. sf. Action de transmettre à un autre ses droits, ses pouvoirs. || Acte par lequel un débiteur charge une autre personne d'acquitter sa dette.

délegué, ée. adj. et s. Qui a reçu pouvoir d'agir pour un autre.

déléguer. va. (l. *délegare*, envoyer; — c. *accélérer*.) Commettre, envoyer qqn avec pouvoir d'agir, de juger; l'investir de son autorité. || Assigner des fonds pour un paiement.

Délessert (Benjamin). (1773-1847.) Économiste né à Lyon, fondat. des caisses d'épargne.

délestage. sm. Action de délester.

délester. va. Oter le lest d'un navire, d'un ballon.

délesteur. sm. Celui dont la fonction est de délester les bâtiments.

déléteré. adj. 2 g. (l. *delerere*, détruire.) Qui compromet la santé ou la vie : gaz *déléteré*. || Fig. Pernicieux, qui peut corrompre : *maximes déléterées*. || CTR. *Salubre, vital*.

Delft. 26 000 h. V. de Hollande, à 9 km. de la Haye. Ponderie de canons.

Delgado. Cap de la côte E. d'Afrique, à la limite N. du Mozambique.

Delhi ou **Dehli.** 173 000 h. V. de l'Inde anglaise, sur la Djemma; 65. A 1 628 km. de Calcutta. (*Carte, V. Pl. II.*)

délibérant, ante. adj. Qui délibère.

délibératif, ive. adj. Qui a rapport à une délibération. || Se dit d'un genre de discours où l'orateur se propose de faire adopter ou rejeter une résolution. || *Voix délibérative*, droit de suffrage dans une assemblée. || CTR. *Voix consultative*.

délibération. sf. Discussion d'une affaire entre plusieurs personnes. || Examen d'une question que l'on fait en soi-même. || Résolution, décision; *prendre une délibération*.

délibéré, ée. adj. Aisé, libre, résolu. || SM. *Procéd.* Délibération ou discussion à huis clos entre les juges d'un tribunal. || Le jugement rendu après cette délibération. || DE PROPOS DÉLIBÉRÉ loc. adv. A dessein.

délibérément. adv. D'une manière délibérée, hardiment.

délibérer. vn. (l. *déliberare*; — c. *accélérer*.) Examiner en soi-même ou avec d'autres. || VA. Mettre en délibération : *on délibéra l'assaut*.

délicat, ate. adj. (l. *delicatus*.) Fin, délié; traits *délicats*. || Façonné avec adresse et légèreté : *travail délicat*. || Exprimé d'une manière ingénieuse : *louange délicate*. || Faible, frêle : *tempérament délicat*. || Agréable au goût : *mets délicat*. || Fig. Difficile, embarrassant, dangereux : *situation délicate*. || Qui juge finement : *esprit délicat*. || Scrupuleux : *conscience délicate*.

|| Conforme à la probité, aux bienséances : *procédé délicat*. || S. Personne difficile. || Personne qui sent et juge finement. || SYN. *Agréable, doux, attrayant*. || CTR. *Grossier, robuste*.

délicatement. adv. Avec délicatesse.

délicater. va. Traiter avec délicatesse, accoutumer à la mollesse.

délicatesse. sf. Qualité de ce qui est délicat, fin, délié : *délicatesse des traits*. || Adresse, légèreté, soin : *délicatesse du travail*. || Habileté,

circonspection : *affaire traitée avec délicatesse*. || Qualité de ce qui est agréable au goût. || Ce qui est senti, exprimé d'une manière ingénieuse : *délicatesse des pensées*. || Faiblesse, débilité : *délicatesse de la santé*. || Aptitude à juger finement : *délicatesse du goût*. || Scrupules : *délicatesse de conscience*. || Procédé courtis : *délicatesse de conduite*. || Pl. Nuances : *délicatesse d'une langue*. || Être en *délicatesse avec qqn*, lui témoigner de la froideur.

délices. sf. pl. (l. *deliciae*.) Plaisir d'une douceur extrême. || SM. au sing. *Quel délice de faire le bien!* || SYN. *Jouissance, plaisir, volupté*.

délicieusement. adv. Avec délices.

délicieux, euse. adj. Extrêmement agréable. || SYN. *Attrayant, doux*.

délicoter. va. Oter le licou. || SE DÉLICOTER. vpr. Se défaire de son licou.

délicoteux, euse. adj. Qui a le caractère d'un délit.

délié, ée. adj. Très mince, grêle : *taille déliée*. || Fin, habile en expédients : *esprit délié*.

|| SM. En calligraphie, partie fine d'une lettre, le contraire du plein. || SYN. *Fin, subtil, menu*.

déliement. sm. Action de délier.

déliier. va. (c. *allier*.) Détacher, défaire ce qui lie. || Fig. Dégager d'une obligation, d'un serment. || *Théol.* Absoudre : *pouvoir de lier et de déliier*. || *Déliier sa langue*, prendre la parole.

Déliele (Jacques). (1738-1813.) Poète né près de Clermont-Ferrand; a traduit en vers les *Géorgiques* et l'*Énéide* de Virgile, le *Paradis perdu* de Milton, et écrit des poèmes descriptifs.

délimitation. sf. Action de délimiter.

délimiter. va. Tracer, fixer les limites.

délimitation. sf. Représentation d'un objet par des traits, des lignes.

délinquant, ante. s. [dè-lin-kan.] Celui, celle qui a commis un délit.

délinquer. vn. (l. *delinquere*, faillir.) Contrevenir à la loi.

déliquescence. sf. [dè-li-ku-ès-sance.] Phénomène dans lequel certains corps solides attirent l'humidité de l'air et s'y dissolvent.

déliquescent, ente. adj. (l. *déliquescente*, se fondre.) Qui a la propriété d'absorber l'humidité de l'air et de s'y dissoudre.

déliquium. sm. (m. l.) État de déliquescence. (Inusité.)

déliéant, ante. adj. Qui est en délire. || Fig. Extravagant.

délire. sm. Égarement d'esprit causé par maladie. || Fig. Trouble violent de l'âme, causé par les passions. || Enthousiasme, fureur poétique. || SYN. *Égarement, démence, folie, rage*.

déliéer. vn. (l. *de*, hors de; *lira*, sillon.) Avoir le délire.

délirium tremens. sm. [dè-li-ri-omm trè-mins.] (m. l., délire tremblant.) Délire avec tremblement des membres, particulier aux personnes qui s'adonnent à l'ivrognerie.

déliésser. va. Défaire ce qui était lissé : *déliésser des cheveux*.

délit. sm. (l. *delictum*.) Violation de la loi. || *Corps du délit*, ce qui sert matériellement à le prouver. || *Flagrant délit*, délit constaté sur le fait. || SYN. *Crime, forfait*.

délit. sm. Côté d'une pierre opposé au lit qu'elle avait dans la carrière.

déliéer. va. Poser une pierre sur son délit. || SE DÉLIÉER. vpr. Se fendre par feuillets, en parlant de certaines pierres.

déliéscence. sf. *Méd.* Disparition rapide d'une tumeur, d'une affection locale.

déliévrance. sf. Mise en liberté. || Action de livrer, de remettre qq. chose : *déliévrance d'un certificat, d'un objet vendu*.

déliévrer. va. (l. *liberare*, de *liber*, libre.) Mettre en liberté. || Affranchir de qq. mal, dé-